



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Ferronnier

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	1/32

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	6
Fiche emploi type	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	13
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	27
Glossaire du REAC	29

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	3/32

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

La ferronnerie tout comme la plupart des métiers du bâtiment évolue essentiellement dans ses techniques et matériels de fabrication. Le ferronnier réalise les travaux à façon qui intègrent majoritairement le travail à la forge.

Le titre professionnel actuel (arrêté du 08 avril 2009) comporte trois activités. Dans la révision de l'ingénierie du titre, nous avons recentré les compétences de l'emploi sur deux activités.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Les réunions de travail avec les entreprises et leurs représentations UNA Serrurier Métallier CAPEB et Union des Métalliers FFB et le magazine FEVRES, complétées d'enquêtes auprès d'entreprises significatives, ainsi que l'analyse des placements des stagiaires, les informations recueillies auprès des tuteurs de stagiaires Ferronnier en alternance ou en période en entreprise, les jurys de certification et les anciens stagiaires dans l'emploi, nous conduisent aux constats suivants :

- les compétences en métallerie repérées précédemment sont toujours indispensables pour l'exercice de l'emploi de ferronnier.
- l'activité de réalisation de mobilier et d'objets décoratifs en ferronnerie mobilise des compétences différentes suivant les régions.

La réalisation de mobilier et d'objets décoratifs s'intègre à présent dans l'activité plus globale qui regroupe l'ensemble des compétences professionnelles quelle que soit la destination de l'ouvrage.

Le titre professionnel Ferronnier est réécrit sur ses deux activités prépondérantes.

Liste des activités

Ancien TP : Ferronnier

Activités :

- Fabriquer des ouvrages plans courants de métallerie
- Fabriquer des ouvrages de ferronnerie
- Réaliser du mobilier et des objets décoratifs en ferronnerie

Nouveau TP : Ferronnier

Activités :

- Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie
- Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	5/32

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser des ouvrages de métallerie-feronnerie	1	Fabriquer des ouvrages barreadés.
		2	Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture.
		3	Installer des ouvrages de métallerie-feronnerie.
2	Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.	4	Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie.
		5	Rénover des ouvrages de ferronnerie.
		6	Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie.
		7	Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	6/32

FICHE EMPLOI TYPE

Ferronnier

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le ferronnier fabrique à partir de plans ou de croquis tous les éléments métalliques forgés du Bâtiment :

- Ouvrages d'accès : portes et portails.
- Ouvrages décoratifs : panneaux de volutes, garde-corps, rampes et grilles.
- Mobilier et objets décoratifs.

Il fabrique également la quincaillerie pour la menuiserie bois, tels que les gonds, les pentures, les loquets et les targettes.

Enfin, il fabrique et entretient ses outils tels que les burins et les pointerolles.

Le ferronnier applique des méthodes de production traditionnelles. Toutefois lors de l'intégration de ses réalisations dans le bâtiment, il doit tenir compte des conditions contemporaines de mise en œuvre pour préserver l'isolation thermique, notamment lors des scellements.

Le ferronnier exerce son emploi à l'atelier et ponctuellement sur chantier pour l'installation de ses productions.

Les contraintes de l'emploi se limitent au port des équipements individuels de protection.

Les horaires sont, en général, réguliers, directement liés à la charge de travail.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les entreprises de ferronnerie.
- Les entreprises de ferronnerie d'art.
- Les entreprises de métallerie.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Ferronnier.
- Métallier-ferronnier.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie

Fabriquer des ouvrages barreaudés.

Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture.

Installer des ouvrages de métallerie-ferronnerie.

2. Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.

Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie.

Rénover des ouvrages de ferronnerie.

Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie.

Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	7/32

Compétences transversales de l'emploi

Mettre en œuvre des modes opératoires

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : La Convention Collective Nationale N° 3193 – Bâtiment Ouvriers (Entreprises occupant jusqu'à dix salariés) ;

La Convention Collective Nationale N° 3258 – Bâtiment Ouvriers (Entreprises occupant plus de dix salariés).

Code(s) NSF :

254v--Ferronnerie et dinanderie, facture d'instruments à vent

Fiche(s) Rome de rattachement

B1601 Métallerie d'art

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	8/32

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'ouvrier fabrique et installe les ouvrages de métallerie qui intègrent des éléments de ferronnerie. Les productions courantes sont les réalisations d'ouvrages destinés à la protection des biens et des personnes telles que des grilles de défense, des garde-corps, des éléments de clôtures et des portes et portails métalliques.

A partir de plans et ou de croquis, l'ouvrier trace, repère, règle et effectue les débits des barres ou tôles. Il réalise les assemblages soit à l'aide de moyens mécaniques soit par soudage.

En atelier, l'ouvrier travaille généralement seul. Les horaires sont réguliers et liés au plan de charge. Pour l'installation des ouvrages sur site il opère en équipe. Il produit et entretient ses outils. Il assure la maintenance de premier niveau des machines de son poste de travail.

Il adapte son équipement individuel de protections suivant ses opérations. Les charges lourdes sont déplacées par un personnel autorisé à l'aide d'engins de levage : pont roulant ou chariot élévateur. L'ouvrier tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Fabriquer des ouvrages barreaudés.
Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture.
Installer des ouvrages de métallerie-ferronnerie.

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre des modes opératoires
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	9/32

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de plans et ou croquis, l'ouvrier produit ou reproduit des ouvrages de style, tels que des rampes, des éléments de décoration ou de fermeture. Il rénove ou restaure des éléments de ferronnerie du patrimoine.

Il débite, trace les épures, façonne, forge et assemble les éléments produits. Il prépare ses productions à la finition et la protection. Il réalise et entretient ses outils de base et applique des traitements thermiques. Les productions respectent des styles anciens, contemporains, voire " avant-gardiste".

L'activité se conduit seul, parfois avec un compagnon et principalement en atelier. Les horaires sont réguliers. Le plan de charge est communiqué par le responsable d'atelier, qui contrôle la production réalisée.

L'ouvrier utilise des postes de travail équipés des protections réglementaires. Les charges lourdes sont déplacées par un personnel autorisé à l'aide d'engins de levage : pont roulant ou chariot élévateur. L'ouvrier tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans Objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie.
Rénover des ouvrages de ferronnerie.
Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie.
Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques.

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre des modes opératoires
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	11/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Fabriquer des ouvrages barreaudés.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans, de croquis ou de fiches de débits, fabriquer des ouvrages de protection tels que les gardes corps et les grilles de défenses.
Les opérations professionnelles consistent à débiter des profilés tubulaires ou laminés et les tôles de l'ouvrage, les préparer puis les assembler mécaniquement ou par soudage à l'arc électrique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en atelier. Elle se réalise seul ou à plusieurs pour la manutention de matériaux et pièces lourdes et/ou encombrantes.
Elle nécessite l'utilisation de machines de débit et d'équipements de soudage appropriés.

Critères de performance

Les débits sont ébavurés et conformes au plan.
Les barres sont redressées avant et après soudage.
La préparation des pièces à assembler est conforme aux consignes reçues.
Les soudures présentent un cordon régulier et sont satisfaisantes au contrôle visuel.
Les déformations potentielles sont bridées.
Les déformations finales sont redressées.
L'équerrage et les dimensions sont dans les tolérances imposées ou admises.
Les éléments vissés ou rivetés sont conformes aux assemblages demandés.
L'implantation des perçages est dans les tolérances.
L'ouvrage est réalisé conformément au plan fourni.
La qualité de finition est satisfaisante.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter un plan de fabrication ou des fiches de débits.
Utiliser les outils de mesure de longueurs et d'angles.
Effectuer les débits suivants les tolérances admises et de manière optimale.
Mettre en forme des barres.
Régler les angles et longueurs de coupes : orientation de la lame ou de la scie et réglage des butées.
Pointer et souder à l'arc électrique à l'électrode enrobée ou au semi-automatique MAG.
Contrôler visuellement les soudures.
Corriger à chaud ou à froid les déformations résultantes de soudage.
Effectuer les aspects de finition : ébavurage, ponçage.

Gérer les produits le stock et les chutes.
Repérer les éléments débités.
Entretien du poste de travail : nettoyage et remplacement affûtage des pièces d'usure.
Organiser son poste de travail.

Echanger sur des solutions avant l'exécution avec le responsable de production et les collègues.
Rendre compte de son activité oralement et/ou par écrit via la fiche qualité.

Connaitre les caractéristiques des profils marchands utilisés.
Connaitre les risques, les déformations et la symbolisation des soudures.
Connaitre les normes correspondantes aux ouvrages barreaudés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	13/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans, des directives des documents fournisseurs, des fiches de débits et de consignes orales fabriquer des ouvrages plans par exemples des châssis fixes, des ouvrants portes ou fenêtres les portes ou des portails en tubes à ailettes et tôles.

Les opérations professionnelles consistent à débiter des profils (barres laminées, tubes à ailettes), à réaliser les grugeages (entailles) pour les liaisons et suivant la caractéristique de l'ouvrage, débiter, découper, usiner des tôles.

Préparer les profils à assembler (ébavurage, ponçage,..) puis les positionner suivant le plan afin de le pointer (SAEE) si nécessaire.

Assembler mécaniquement par boulonnage, rivetage ou par soudage soit à l'arc électrique à l'électrode enrobée ou au moyen de postes de soudure semi-automatiques.

Incorporer les accessoires de rotation et de fermeture.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en atelier sous la responsabilité du chef d'atelier. Elle se réalise seul ou à plusieurs pour la manutention de matériaux et pièces lourdes et/ou encombrantes.

Elle nécessite l'utilisation en toute sécurité de machines de débits telles que cisailles,...et d'équipements de soudage appropriés.

Critères de performance

Les soudures sont résistantes et d'un bel aspect.

Les paumelles sont parfaitement soudées et les gonds sont parfaitement positionnés.

L'équerrage, le dégauchissage et les dimensions sont dans les tolérances imposées ou admises.

Les débits sont ébavurés.

Les barres ont été redressées avant et après soudage.

Le calcul du développement est conforme.

Les débits de tôles sont optimisés : imbrication.

Les pliages sont conformes au plan.

L'ouvrage est réalisé en respectant une gamme de production.

Le système mobile fonctionne : les jeux sont respectés, notamment celui de l'épaisseur de la peinture.

Les dimensions et les jeux nécessaires au bon fonctionnement de l'ouvrage sont conformes.

Les volumes de remplissage, verre ou panneaux, sont bien calés.

Le système de fermeture fonctionne.

L'étanchéité est assurée.

Le métallier respecte les règles de sécurité et porte les Equipements de Protection Individuels (EPI)

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire et exploiter un plan de fabrication.

Etablir une liste de coupe et d'usinage à partir de plans ou de catalogues gammistes acier.

Identifier les profils aciers à souder à partir de références.

Tracer un plan d'implantation de barreaux.

Repérer le type des profils nécessaires.

Optimiser et effectuer les débits suivants les tolérances admises.

Débiter à la scie pendulaire les profilés.

Mettre en forme des barres.

Réaliser les grugeages (entailles)

Façonner les pattes de scellement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	15/32

Assembler par pointage à l'arc électrique.
Réaliser le soudage des paumelles.

Identifier les différentes tôles à utiliser: nuance d'acier, tôles perforées et métal déployés.
Effectuer le plan d'imbrication des tôles.
Calculer le développement.
Tracer sur les tôles.
Ordonner les phases de pliage.
Optimiser les débits de tôles.
Effectuer les découpes thermiques manuelles : oxycoupage.
Débiter mécaniquement des tôles : cisailles à levier et cisailles guillotine
Réaliser les pliages de tôles avec des machines manuelles (plieuse à tablier).
Déterminer les perçages en fonction du taraudage demandé
Usiner avec des perceuses portatives, à colonnes et du matériel de taraudage et de finition.
Maintenir en état l'outillage : affûter les forets.

Préparer les pièces à assembler
Exécuter les opérations de montage en suivant la chronologie.
Bridier les déformations potentielles.
Positionner l'assemblage suivant un plan.
Utiliser les différents moyens mécaniques d'assemblage : les vis, les rivets.
Régler le matériel de soudage.
Pointer (SEA) et souder.
Contrôler visuellement des soudures.
Corriger à chaud et à froid les déformations résultantes de soudage.
Nettoyer les soudures pour éliminer les projections.
Effectuer les aspects de finition : ébavurage, ponçage.
Monter les organes de rotation et de fermeture.
Incorporer les volumes de remplissage : vitrage ou panneaux.
Contrôler le fonctionnement de l'ouvrage : ouverture et fermeture.
Appliquer des traitements de finition de la menuiserie acier.
Se représenter en plan et dans l'espace les ouvrages à réaliser

Organiser son poste de travail.
Exécuter les opérations de montage en suivant la chronologie.
Optimiser les matériaux trier les chutes recycler les déchets.

Echanger sur des solutions avant l'exécution avec le responsable de production et les collègues.
Rendre compte de son activité oralement et par écrit.

Connaitre les différents profils marchands utilisés.
Connaitre les normes adaptées à l'ouvrage.
Connaitre le réglage d'un poste à souder.
Connaitre les déformations types dues aux soudures.
Connaitre les risques " coup d'arc ".
Connaitre la symbolisation des soudures.
Connaitre la terminologie de la baie et les différents éléments de la fenêtre.
Connaitre la méthode de répartition des barreaux.
Connaitre les règles de prévention et de sécurité.
Connaitre les différentes méthodes de vérification des angles.
Connaitre les sens de réalisation des soudures sur des cadres.
Connaitre les assemblages corrects entres des montants et des traverses.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	16/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Installer des ouvrages de métallerie-ferronnerie.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans, issus de prises de cotes effectuées en amont de la production, installer les ouvrages sur site. La mise en œuvre s'effectue indifféremment en neuf ou réhabilitation. Les ouvrages installés sont des portes, portails ou fenêtres ainsi que les ouvrages de protection des biens et des personnes, garde-corps ou grilles.

Les outils utilisés sont les appareils de mesure et l'outillage électroportatif.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en équipe sur chantier en construction ou en réhabilitation.

Critères de performance

La réception et le contrôle des supports sont effectués.
La prise de cotes est dans les tolérances.
Le choix des fixations est en adéquation avec le support.
La prévention des risques est prise en compte.
L'implantation de l'ouvrage est conforme aux directives.
Le fonctionnement de l'ouvrage est vérifié.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer des scellements liquides.
Effectuer des scellements mécaniques et chimiques.
Utiliser en sécurité le matériel électroportatif.
Assurer le maintien provisoire de l'ouvrage.

Respecter les consignes de sécurité du chantier.
Prendre en compte, si il existe, le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS).
Préparer en amont l'intervention : matériel et outillage.

Adapter son comportement et son activité avec les autres corps d'état.
Nettoyer le lieu de pose en fin d'intervention.

Connaître les règles de bases de géométrie pour le traçage.
Connaître les méthodes de vérification des angles.
Connaître les différents types de scellement en fonction des supports.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	17/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de consignes, d'un plan ou d'un relevé sur site, réaliser des ouvrages de style en ferronnerie comportant des volutes et autres motifs réalisés à la forge et par étampage. Le matériau travaillé et le fer pur.

Les opérations professionnelles consistent à tracer, en grandeur réelle, sur une tôle, l'épure du panneau à réaliser, fabriquer des gabarits, si nécessaire et effectuer les assemblages à mi-fer, par collier, rivetage ou goujonnage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en atelier. Elle se réalise seul, parfois à plusieurs pour la manutention de matériaux et pièces lourdes et/ou encombrantes.

Elle nécessite l'utilisation en toute sécurité des machines de l'atelier.

Critères de performance

L'épure est fidèle aux éléments fournis.

L'ouvrage est réalisé conformément à l'épure.

Les éléments vissés ou rivetés sont conformes.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mettre en forme des barres.

Utiliser les différents moyens mécaniques d'assemblage : les vis, les rivets.

Allumer et conduire un feu de forge.

Forger des éléments par tranchage, étirage, ou refoulement.

Utiliser les dégorgeoirs et les étampes.

Organiser son poste de travail.

Choisir le support adapté au traçage de l'épure.

Echanger sur des solutions avant l'exécution avec le responsable de production et les collègues.

Rendre compte de son activité oralement et par écrit.

Connaître les méthodes de traçage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	19/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Rénover des ouvrages de ferronnerie.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de directives d'un spécialiste des ouvrages d'art, reproduire ou restaurer des éléments de ferronnerie.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est mise en œuvre, seul ou avec un compagnon, en atelier de ferronnerie.

Critères de performance

Les éléments reproduits ou restaurés correspondent aux indications.

Le style de l'ouvrage d'origine est conservé.

Les assemblages réalisés sont conformes à l'ouvrage d'origine.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Allumer et conduire un feu de forge.

Estimer les températures de chauffe du fer en fonction des couleurs observées ;

Forger des éléments par tranchage, étirage, ou refoulement.

Utiliser les dégorgeoirs et les étampes.

Assembler et monter les composants en respectant ou imitant l'ouvrage d'origine

Donner un aspect forgé aux éléments soudés, par un passage au feu.

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Respecter les consignes de sécurité du chantier.

Organiser son poste de travail.

Choisir le support adapté au traçage de l'épure.

Exécuter les opérations de montage en suivant la chronologie.

Optimiser les matériaux trier les chutes recycler les déchets.

Echanger sur des solutions avant l'exécution avec le responsable de production et les collègues.

Rendre compte de son activité oralement et par écrit.

Identifier les différents styles de ferronnerie afin de définir les méthodes de rénovation

Identifier les différents assemblages existants.

Connaître les méthodes de traçage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	21/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de consignes préparer l'ouvrage à la mise en œuvre de la protection et/ou à sa finition. La protection contre la corrosion est effectuée par métallisation, galvanisation ou autre. La finition décorative est cirée, patinée ou peinture.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est souvent conduite seul. Les Equipements de Protection Individuels sont adaptés.

Critères de performance

La préparation est adaptée à sa future finition.
La protection appliquée respecte le cahier des charges.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter les procédures d'application des produits utilisés.

Nettoyer le matériel.
Utiliser les équipements de protection individuels.

Echanger sur des solutions avant l'exécution avec le responsable de production.
Rendre compte de son activité oralement et par écrit.

Connaitre les différents procédés de finition.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	23/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de plans et de directives fabriquer des outils tels que burin, pointerolles, griffe, marteau et pinces.
Appliquer le traitement thermique nécessaire pour améliorer les caractéristiques mécaniques.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est conduite seul. Les productions sont effectuées en atelier. Les Equipements de Protection Individuels sont adaptés.

Critères de performance

L'outil correspond aux directives.
La résistance mécanique est atteinte.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les différents traitements : recuit, trempe et revenu.
Contrôler les résistances mécaniques.

Utiliser les équipements de protection individuels.

Echanger sur des solutions avant l'exécution avec le responsable de production.
Rendre compte de son activité oralement et par écrit.

Identifier les nuances d'aciers utilisés : acier doux, acier dur, mi-dur.
Connaître les fonctions des différents traitements thermiques
Identifier les différentes couleurs de l'acier en fonction de la température de chauffe.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	25/32

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Mettre en œuvre des modes opératoires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le ferronnier, sous la responsabilité du chef d'atelier, peut être amené, à mettre en place un mode opératoire plus ou moins complexe : beaucoup d'opération qui se répètent peuvent dépendre les une des autres.

Critères de performance

Suivre les recommandations prescrites.
Exécuter les opérations en suivant la chronologie optimale.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le ferronnier applique les règles d'hygiène, sécurité et de protection de la santé au travail dans l'ensemble de ses activités. Il s'équipe des équipements de protection individuels adaptés. Il respecte les procédures d'utilisation des outils, des machines, des postes de soudage et des produits chimiques.

Critères de performance

Les machines, les outils et les produits chimiques sont utilisés en sécurité.
Le port des équipements de protection individuels est adapté.
Le poste de travail est régulièrement rangé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	27/32

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	29/32

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
FERON	REAC	TP-00334	05	12/10/2020	12/10/2020	30/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Ferronnier

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	1/24

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Ferronnier

Sigle du titre professionnel : FERON

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 254v - Ferronnerie et dinanderie, facture d'instruments à vent-

Code(s) ROME : B1601

Formacode : 22478

Date de l'arrêté : 07/03/2014

Date de parution au JO de l'arrêté : 20/03/2014

Date d'effet de l'arrêté : 02/05/2014

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	3/24

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	4/24

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel FERON

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Fabriquer des ouvrages barreaudés. Installer des ouvrages de métallerie-ferronnerie. Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie.	12 h 55 min	Le candidat réalise les travaux, en atelier, à partir des documents qui lui sont remis en début d'épreuve.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture. Rénover des ouvrages de ferronnerie.	00 h 15 min	Le candidat répond aux questions du jury sur la rénovation des ouvrages de ferronnerie et la fabrication des structures métalliques de fermeture.
▪ Questionnaire professionnel	Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie. Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques.	00 h 10 min	Le questionnaire professionnel porte sur les compétences évaluées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 10 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	13 h 30 min	

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Pour échanger avec le candidat, le jury dispose d'un dossier technique sur la rénovation des ouvrages de ferronnerie et la fabrication des structures métalliques de fermeture.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le questionnaire professionnel porte sur des questions à choix multiples.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	5/24

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des ouvrages de métallerie-feronnerie					
Fabriquer des ouvrages barreaudés.	L'ouvrage est réalisé conformément au plan fourni. Les barres sont redressées avant et après soudage. Les pliages sont conformes au plan. Les soudures présentent un cordon régulier et sont satisfaisantes au contrôle visuel Les assemblages vissés sont conformes, la position des perçages est dans les tolérances. L'équerrage, le dégauchissage et les dimensions sont dans les tolérances imposées ou admises. La qualité de finition est satisfaisante.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture.	Les jeux de fonctionnement sont énoncés. Les méthodes d'assemblages et de finition sont décrites.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer des ouvrages de métallerie-feronnerie.	Le choix des scellements et fixations mécaniques est pertinent en fonction des paramètres du support et de la pièce à sceller. Les méthodes d'installation sont adaptés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.					
Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie.	L'épure est fidèle aux éléments fournis. L'ouvrage est réalisé conformément à l'épure. Les éléments vissés ou rivetés sont conformes. La qualité de finition est satisfaisante.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rénover des ouvrages de ferronnerie.	Les éléments reproduits ou restaurés correspondent aux indications. Les assemblages réalisés sont conformes à l'ouvrage d'origine.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie.	La préparation est adaptée à sa future finition. La protection appliquée respecte le cahier des charges.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques.	Les méthodes de traitements thermiques sont correctement décrites.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations règlementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	6/24

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre des modes opératoires	Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture. Rénover des ouvrages de ferronnerie.
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture. Rénover des ouvrages de ferronnerie.

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre FERON

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 25 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent à l'issue de l'épreuve de synthèse pour l'évaluation de la production réalisée.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation. Il prévient des fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	7/24



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Ferronnier

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	9/24

CCP

Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Fabriquer des ouvrages barreaudés.	06 h 50 min	A partir de plans et croquis le candidat réalise, en atelier, un élément de métallerie intégrant des éléments de ferronnerie.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture. Installer des ouvrages de métallerie-ferronnerie.	00 h 10 min	Le candidat répond au questionnement du jury sur les organes de fermeture et leur mise en œuvre ainsi que sur l'installation des ouvrages.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 00 min	

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Pour échanger avec le candidat, le jury dispose d'un dossier technique sur les organes de fermeture et leur mise en œuvre ainsi que sur l'installation des ouvrages.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	11/24

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent à l'issue de l'épreuve de synthèse pour l'évaluation de la production réalisée.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation. Il prévient des fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	12/24

CCP

Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie.	07 h 00 min	A partir de plans le candidat trace et réalise, en atelier, un élément de ferronnerie.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques.	00 h 10 min	Le candidat répond au questionnement du jury sur la fabrication de ses outils et l'application des traitements thermiques.
▪ Questionnaire professionnel	Rénover des ouvrages de ferronnerie. Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie.	00 h 10 min	Le questionnaire professionnel porte sur les compétences évaluées.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 20 min	

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Pour échanger, le jury dispose d'un dossier technique sur la fabrication de ses outils et l'application des traitements thermiques.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le questionnaire professionnel porte sur des questions à choix multiples.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	13/24

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent à l'issue de l'épreuve de synthèse pour l'évaluation de la production réalisée.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation. Il prévient des fraudes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	14/24

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Ferronnier

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier couvert de ferronnerie	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges
Questionnaire professionnel	Un local fermé équipé de tables et de chaises pour les candidats et le surveillant	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	15/24

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste équipé de 2 tréteaux de montage avec 2 traverses de longueur 1.2m, d'un établi et d'un étau à pied. Une prise secteur 220V 16A.	1	Sans objet
Machines	1	Un poste MAG 1	4	Sans objet
	1	Un grand foyer de forge	4	Sans objet
	1	Une cisaille hydraulique d'une capacité à 4 mm	16	Sans objet
	1	Une cintruse 3 galets motorisée	16	Sans objet
	1	Un tas creux 1	4	Sans objet
	1	Une presse plieuse hydraulique ou manuelle d'une capacité = ou > 2 mm	16	Sans objet
	1	Une Fraise-Scie ou scie ruban sur socle avec table d'amener de 4 ml et table de sortie de 2 ml minimum.	16	Sans objet
	1	Aspiration des fumées de soudage individuel ou collectif.	1	Sans objet
	1	Une coudeuse ép. 8	16	Sans objet
	1	Une rouleuse ép. 8	16	Sans objet
	1	Un Touret à meuler sur socle avec 2 meules de diamètre 200 mm.	16	Sans objet
	1	Un poste de soudure électrode enrobée.	1	Sans objet
	1	Un « tank », bande de 75 x 2000 ou 150 x 2000.	16	Sans objet
1	Perceuses à colonne cône morse n°3, capacité 28 mm, avec un jeu minimum de foret de 2.5 à 21(de	8	Sans objet	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	16/24

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		0.5 à 0.5) + diam 3.3 ,4.2 et 6.75.		
Outils / Outillages	1	un trusquin plat de Ferronnier 200 mm.	1	Sans objet.
	1	Un compas à verge.	4	Sans objet
	1	Une perceuse portative	4	Sans objet
	1	Un masque à souder	1	Sans objet
	1	Une meuleuse portative électrique ou pneumatique Ø 125	1	Sans objet
	1	Une enclume	1	Sans objet
	2	Serre-joints à pompe de 100 cm	1	Sans objet
	2	Presses de serrage rapide.	1	Sans objet
	1	Un marteau de forgeron (table de 50).	1	Sans objet
	1	Une disqueuse diam 125	1	Sans objet
	1	Un marteau à garnir (table de 24)	1	Sans objet
	1	Limes batardes : plate ronde carrée et demie ronde	1	Sans objet
	2	Griffes 10/12.	1	Sans objet
	1	Un prolongateur électrique de 4 m minimum	1	Sans objet
	1	Un réglé de 1000 rigide.	4	Sans objet
1	Un marteau à piquer ,1 burin,	1	Sans objet	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	17/24

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Un pointeau et marteau de traçage.	1	Sans objet
	1	Appareil de mesure : 1 mètre à ruban 3 m, 1 équerre, 1 réglet de 500, 1 compas et une pointe à tracer,	1	Sans objet
Équipements	1	Marbres de 500x500	8	Sans objet
	1	Rideaux de soudage à lanière Ht 2 m 10 sur portant.	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Bouchons anti-bruit.	1	Sans objet
Matières d'œuvre	3	Etuis d'électrodes diam 2.5 rutilés	16	Sans objet
	1	Un disque Ø125 à tronçonner ép.1	1	Sans objet
	1	Un disque Ø125 à ébarber.	1	Sans objet
	1	Un disque Ø125 de finition	1	Sans objet
Documentations	1	Documentation technique des machines utilisées.	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	18/24

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Ferronnier est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Ferronnier Arrêté du 08/04/2009		Ferronnier Arrêté du 07/03/2014	
CCP	Fabriquer des ouvrages plans courants de métallerie	CCP	Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie
CCP	Fabriquer des ouvrages de ferronnerie	CCP	Façonner des ouvrages de style en ferronnerie.
CCP	Réaliser du mobilier et des objets décoratifs en ferronnerie		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	19/24

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
FERON	RE	TP-00334	05	20/03/2014	12/10/2020	21/24

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

